

BUDGET PARTICIPATIF



QUARTIERS DURABLES CITOYENS

Conseil des Quartiers Durables Citoyens

17 octobre 2021

Sommaire

1/ Synthèse des demandes de subsides et des montants octroyés et résumés des projets.....	3
2/ Principes d'attribution	3
3/ Analyse des projets.....	6
Quartier Durable Citoyen La Roue.....	7
Quartier Durable Citoyen Oxy15 _ Oxydurable.....	9
Quartier Durable Citoyen Prenons le Temps Cirul'Air	12
Quartier Durable Citoyen Ba-O-bab	13
Quartier Durable Citoyen Metamorphosis	16
Quartier Durable Citoyen Marelle	20
Quartier Durable Citoyen Ost'acceuil	24
Quartier Durable Citoyen Les Bains de nature Schaerbeekois.....	26
Quartier Durable Citoyen Meet-U Alternatif	28
Quartier Durable Citoyen La Rive Durable	29
Quartier Durable Citoyen A ma zone.....	30
Quartier Durable Citoyen Les Anjoués - Le Bon Pasteur Quartier Durable	31
Quartier Durable Citoyen Les épiphytes d'ATOMA	33
Quartier Durable Citoyen Sous les palmiers d'Eléonore.....	36

Composition du Conseil

Membres effectifs :	
Susan WILD	Membre du Quartier Durable Citoyen Saint-Job Quartier Durable
Grégoire DUZAN	Membre du Quartier Durable Citoyen Saint-Job Quartier Durable
Jeannine FALLY	Membre du Quartier Durable Citoyen La Fermette
Claude PIRARD	Membre du Quartier Durable Citoyen Stockel Durable
Etienne Hacken	Membre du Quartier Durable Citoyen Helmet
Mostapha MESSNAOUI	Membre du Quartier Durable Citoyen L'arbre qui pleure
Françoise GILAIN	Membre du Quartier Durable Citoyen MolenBabelle
Francisco MENDEROS	Membre du Quartier Durable Citoyen Vert Dure
Joëlle VAN BAMBEKE	Représentant de Bruxelles Environnement
Catherine MARECHAL	Membre de l'équipe d'accompagnement
Carol CLARA	Membre de l'équipe d'accompagnement
Animateurs :	
Lucia ABOUTAOUFIK	Membre de l'équipe d'accompagnement
Marie DUQUESNE	Membre de l'équipe d'accompagnement
Caroline DEMEY	Membre de l'équipe d'accompagnement
Observateur :	
Sarah FLAMENT	Représentant du Cabinet du Ministre
Christine SCHAUT	Membre de l'équipe du projet cocreate CITIZENDEV

Le Conseil s'est déroulé le 17 octobre 2021 chez Bruxelles Environnement.

Liste des Quartiers ayant fait une demande de subside et dont les projets ont été évalués lors du Conseil.

Nom du Quartier Durable Citoyen	Commune
La Roue	Anderlecht
Oxy15 _ Oxydurable	Uccle
Joli-Bois Circul'air	Woluwe-Saint-Pierre
Ba-O-bab	Saint-Gilles
Metamorphosis- Collectif des Béguines	Molenbeek-Saint-Jean
Marelles	Ganshoren
Ost'Accueil	Forest
Les Bains de nature Schaerbeekois	Schaerbeek
Meet-U Alternatif	Ixelles
La Rive Durable	Woluwe-Saint-Lambert
A ma zone	Bruxelles
Les Anjoués- Le Bon Pasteur Quartier Durable	Woluwe-Saint-Pierre

Les épiphytes d'ATOMA	Forest
Sous les palmiers d'Éléonore	Woluwe-Saint-Pierre

Modalités en ce qui concerne les prises de décision

Les demandes de subsides ont été lues et analysées par l'ensemble des membres du Conseil sur base des critères et priorités établis dans le règlement du Budget Participatif des Quartiers Durables Citoyens. Quelques jours avant le Conseil, les membres ont transmis, à l'aide d'un questionnaire en ligne, leurs analyses qui ont permis à la coordination d'ébaucher des pistes de propositions de décisions à débattre lors du Conseil.

Chaque décision a été prise après l'échange de points de vue et arguments de chacun. Le Conseil avait le choix entre trois décisions :

- **Le projet est accepté** : le projet est accepté avec la possibilité d'attirer l'attention sur quelques aspects utiles, mais qui ne conditionnent pas l'octroi des subsides.
- **Le projet est accepté sous conditions** : Ne remet pas en question l'ensemble du projet mais uniquement un ou plusieurs point(s) précis. Dans ce cas-ci les conditions :
 - Peuvent être levées moyennant une reformulation du projet dans les deux semaines suivant le Conseil, avec l'appui du coach et de BE.
 - Doivent être motivées et précises.
- **Le projet ne peut être soutenu** : Le projet ne peut être accepté et ne peut pas prétendre aux subsides pour cette phase. Le Quartier est invité à reformuler son projet en vue de le soumettre, s'il le souhaite, lors d'un prochain Budget Participatif.

Toutes les décisions sont en tous les cas dûment motivées par le Conseil.

Rappel des procédures d'engagement des budgets pour les quartiers :

- Une subvention se traduit toujours par un **arrêté ministériel** délivré par le ministre de Tutelle (Alain Maron).
- Au niveau de Bruxelles Environnement, tout « arrêté ministériel » est accompagné d'une **convention** qui précise certaines dispositions : nature, étendue, points d'attention, durée, postes de dépenses éligibles...
- Le subside n'est formellement octroyé qu'après :
 - Avis de l'Inspecteur des Finances (pour les montants de plus de 3100 euros)
 - Accord du ministre du Budget (le cas échéant)
 - Approbation formelle par le Ministre
 - Engagement au budget de Bruxelles-Environnement.

1/ Synthèse des demandes de subsides et des montants octroyés et résumés des projets

Voir document Excel en annexe

2/ Principes d'attribution

Cette année 2021 a été riche en idées ! Beaucoup de projets ont été imaginés au sein des quartiers et donc un nombre important de demandes de subsides a été introduit.

Le montant total des demandes est de 143 451,74€ €. L'enveloppe mise à disposition par Bruxelles Environnement, pour le BP 2021, est limitée à **115.000,00 €.**

Pour prendre des décisions justes et cohérentes concernant l'attribution des subsides, certains principes ont été appliqués tout au long de l'analyse des dossiers et au moment de l'attribution.

Ceux-ci sont issus des réflexions qui ont eu lieu lors des précédents conseils du Budget Participatif et du débat qui a eu lieu en début de conseil.

Ci-dessous une synthèse de certaines orientations/ balises prises suite au débat en début de conseil :

Bénévolat

Quartiers Durables Citoyens est un appel à projets citoyen dans lequel des personnes s'engagent pour le bien commun de leur quartier bénévolement, sans aucune rémunération ;

- La rémunération ou le défraiement doit se limiter au recours à une personne pour des compétences spécifiques, tout en pensant à la mise en capacité du groupe ;
- Les défraiements ne pérennisent pas l'engagement. Que se passe-t-il après le subside ?
- Les défraiements peuvent être sources de tensions dues éventuellement à un manque de clarté/ transparence sur la manière dont ils sont utilisés en fonction des tâches réalisées.

Frais de Catering

Le Conseil invite les quartiers, dans la mesure du possible, à privilégier les auberges espagnoles, la récupération alimentaire via des épiceries, commerces de quartiers, marchés, fonds de frigo, etc. Cependant certains frais de catering peuvent être acceptés pour l'organisation d'évènement festifs ou de mobilisation ouvert au public mais en aucun cas, pour des réunions informelles et en petit comité.

Achats d'équipement tels que chaises, bancs, tonnelles

Des solutions existent pour se procurer des équipements gratuitement ou à moindre frais. Le Conseil invite les quartiers à creuser d'autres pistes que de l'achat de tonnelles neuves par exemple :

- mettre en place des partenariats solides avec la commune pour une mise à dispositions gratuite ;
- louer à bas prix sur usitoo.be ;
- emprunter ces équipements à d'autres initiatives durables du quartier ou à d'autres quartiers durables et utiliser des moyens de transports durables type Urbike pour le transport de ces équipements d'un quartier à l'autre lorsque c'est possible ;
- acheter en seconde main si le groupe dispose d'un lieu de stockage. Dans ce cas-ci le Conseil propose un montant maximum de 300 € pour des tables/ bancs et de 300 € pour des tonnelles.

Ce montant peut être réexaminé par le conseil en fonction de la typologie de projets et ses besoins spécifiques.

Investissements pour des aménagements dans l'espace public

Des aménagements en voirie et dans l'espace public qui ne relèvent pas de la responsabilité d'un collectif de citoyens, ne peuvent pas être financés dans le cadre du financement Quartiers Durables Citoyens. Si un budget est demandé pour ce type d'aménagement il doit avoir un lien direct avec des enjeux environnementaux, et un partenariat doit avoir été construit en amont avec le propriétaire et/ou gestionnaire de l'espace public concerné. Le Conseil estime que ce type de projets soulève un certain nombre de questionnements qui mériteraient d'être creusés avec les pouvoirs publics qui ont pour compétence l'aménagement de ces espaces (responsabilité de l'entretien et de la gestion, capacités techniques, assurance, etc.). En tout état de cause, Bruxelles Environnement ne peut suppléer une autre administration dans son domaine de compétence, et dans une ampleur d'investissement financier que ne peut permettre l'enveloppe du budget participatif.

Frais de Promotion, communication

- Le ratio des frais de communication doit être cohérent avec l'ampleur du projet ;
- Il faut anticiper la question de la pérennité dans les missions de communication : qui sera en charge de la communication à la fin du subside ? Quelles sont les pistes envisageables ? ;
- Il faut privilégier les investissements long terme, les matériaux durables et non uniquement les projets de communication ponctuels ;
- Il faut privilégier la mise en capacité du groupe.

Formations

Beaucoup de formations sont données par Bruxelles Environnement notamment dans le cadre d'Inspirons le quartier mais également par d'autres ASBL sur toute la Région de Bruxelles Capitale à l'attention des collectifs citoyens. Avant de financer de nouvelles formations, il est nécessaire de s'assurer que l'offre de service demandée ne soit pas déjà existante. Pour tout type de formation à destination des groupes citoyens, il est vivement conseillé de former un noyau de personnes pouvant ensuite transmettre à d'autres la formation reçue, ceci afin de garantir au plus grand nombre de personnes de bénéficier des formations, mais aussi dans un souci de pérennité et de transmission. En outre, les formations doivent être ouvertes à toute personne désirant y participer ainsi qu'à d'autres Quartiers Durables Citoyens. Une communication ad hoc devra être prévue (événement Facebook, relai vers la newsletter Inspirons le quartier...)

Achats au bénéfice de particuliers

Les achats au bénéfice de particuliers ne sont pas acceptés. Ces achats ne peuvent servir qu'à des projets d'aménagement collectifs ou s'intégrant dans une perspective environnementale plus large au bénéfice du quartier. En d'autres termes, des achats finançant des aménagements de particuliers ne pourront être envisagés que si les objectifs environnementaux pour le quartier sont clairement expliqués. Dans ce cas, il faut s'assurer que le projet aura un impact tant sur le quartier (nombre de personnes touchées) que sur l'environnement (un intérêt réel pour la biodiversité par exemple). Des cofinancements (particulier/ quartier) peuvent aussi être une piste intéressante.

Frais de déplacement

Il n'est pas possible de défrayer les citoyens pour l'usage d'un véhicule privé (défraiement kilométrique). Il est cependant possible d'envisager des frais de transports de matériel quand nécessaire. En tous cas, il est vivement recommandé de privilégier les déplacements et livraison à vélo si possible.

Achats d'appareil et électroniques

Ne sont pas admises les dépenses pour l'achat d'appareils électroniques (ordinateurs, imprimantes, appareil photos, camera, drones, etc.). Sont par contre éligibles les dépenses liées à des outils et appareils indispensables à la réussite d'un projet (machine à coudre pour un projet de upcycling p.ex)

Financement de projets type « professionnels »

Il est intéressant que des experts/personnes qualifiées prennent en charge bénévolement ce genre d'implication dans les quartiers. Néanmoins, ces projet sont souvent coûteux et reposent sur l'expertise d'une seule personne du groupe. Il est important pour assurer la pérennité, que ces projets puissent être appropriés et transmis à d'autres personnes du quartier.

Le conseil rappelle que si les visées du projet sont professionnelles type « création d'entreprise » même avec une dimension sociale, cela ne rentre pas dans le cadre du subsidie QDC (d'autres subsides existent).

Autres points d'attention :

- Pour les **projets qui ne relèvent pas de l'investissement** (projet de sensibilisation, communication etc.) il faut s'assurer qu'il existe une base structurelle au projet et une vision à long terme, avec des ambitions et des actions à long terme planifiés d'avance.
- Bruxelles Environnement et le Conseil rappellent qu'**il est interdit de vendre des denrées alimentaires** transformées sans les autorisations préalables (voir normes AFSCA, etc.). Bruxelles Environnement, par ailleurs, recommande à tous les groupes souhaitant mettre en place des projets de cette sorte, de prendre connaissance de la réglementation en vigueur et de l'appliquer. De nombreuses formations et supports pédagogiques existent, les coaches pourront fournir l'information adéquate aux groupes.
- Bruxelles Environnement rappelle que pour tous les projets soutenus et subsidiés, les groupes porteurs doivent s'assurer qu'ils sont conformes aux réglementations en vigueur. Le fait d'être subsidié n'octroie aucun passe-droit aux réglementations et lois.

3/ Analyse des projets

Remarques générales :

Le Conseil encourage l'ensemble des quartiers à **privilégier la récupération, l'achat de deuxième main**. Avant de faire un achat, il est important de se poser quelques questions :

- De quoi ai-je besoin ?
- Est-ce possible d'emprunter, louer ces équipements / matériel ?
- Si pas, puis-je trouver ce dont j'ai besoin en deuxième main ou via des plateformes de récupération ou d'échange ?
- Si contraint d'acheter du neuf, le Conseil recommande fortement de privilégier les entreprises locales, durables ou d'économie sociale et solidaire.

En ce sens, le Conseil invite tous les quartiers à consulter et faire vivre la [plateforme d'échange](#) en ligne sur le site web d'Inspirons le Quartier.

Pour rappel : tout équipement financé dans le cadre d'un projet Quartier Durable Citoyen appartient à Bruxelles Environnement. En cas d'arrêt d'un projet, tout le matériel peut être

récupéré par Bruxelles Environnement et remis à disposition d'un autre Quartier Durable Citoyen.

Quartier Durable Citoyen La Roue

La dynamique initiée en 2012 semble s'être bien ancrée avec une réelle ouverture vers les habitants de la cité-jardin. Les nombreux projets développés, activités régulières en sont la preuve.

Projet 1 / RENOV-ROUE-RAD

Le projet se distingue par son ampleur et son ambition. Il a été réfléchi pour répondre à une demande large des habitants et pour relever les défis énergétiques à l'échelle du quartier, porté par certains citoyens au sein du groupe pilote expert sur les questions de rénovation énergétique. Il se présente comme une expérience pilote exemplaire en termes de qualité et de délais de réalisation pour inspirer d'autres collectifs et avoir un impact plus global au niveau de la Région, voire davantage. Le projet s'étalera sur plusieurs années. Ce projet s'inscrit dans la politique régionale de rénovation. Le conseil tient à saluer l'initiative qui émane de citoyens et qualifie ce type de projet comme « essentiel à l'avenir de Bruxelles ». Il ouvre de nouvelles réflexions pour QDC dans celles de raisonner à partir des espaces domestiques du quartier.

Le Conseil souligne qu'il faut prévoir un planning plus étendu et plus réaliste en tenant compte des négociations et de l'exécution des travaux. Les partenariats et contacts pris avec des banques, autres financements (via demandes de subsides notamment rénoLab) est une démarche intéressante et qualitative.

Le conseil se questionne sur l'effet de vague, propagation à l'échelle du quartier notamment concernant l'accessibilité financière du projet pour des ménages moins favorisés et incite le groupe à creuser les questions de co-financement / emprunt mais également d'accompagnement social.

Conseils/remarques :

Reflchir à des systèmes de financement alternatifs

Le conseil invite le groupe à continuer ses recherches sur des soutiens financiers multiples et variés (autres appels à projet, investisseurs...) et à construire des partenariats (Financité, newB, triodos...) pour garantir la faisabilité du projet même d'éventuels débordements financiers des travaux mais aussi pour garantir à un plus grand nombre d'habitants du quartier (ménages plus précaire) de pouvoir bénéficier du projet. Le conseil propose également de réfléchir à des systèmes alternatifs de financement type tontine (une expérience intéressante a été menée dans ce sens Rue de la Poudrière

et du projet Bonne Vie) mais également des systèmes de construction qui permettraient de réduire les coûts comme l'auto-construction.

Un accompagnement social doit également être mis en place. Le conseil invite le groupe si ce n'est déjà fait à prendre contact avec le réseau habitat et notamment Habitat et Rénovation (qui a mené une recherche sur l'accompagnement du passage vers le passif)

Comment intégrer les locataires dans la démarche ?

Il est nécessaire que le groupe prenne des contacts avec le **foyer Anderlechtois** afin de mieux préparer son inclusion dans les phases suivantes et permettre aux locataires de profiter de cette initiative. Certaines primes permettent aux locataires et/ou bailleurs de pouvoir effectuer des rénovations de différentes ampleurs. Ceci permettrait aussi de penser à l'accessibilité des outils mis en place. Le foyer pourrait en parallèle travailler avec ses locataires sur des outils spécifiques.

D'autre part, les locataires pourraient être inclus dans un premier temps via des formations (collectives au quartier) sur les gestes qui permettent de réduire sa facture énergétique.

Multiplier les contacts/ expertises avant la signature du contrat

Le conseil attire l'attention du groupe sur le choix du bureau d'étude qui sera amené à réaliser l'étude qui doit compter dans son équipe un architecte expert en rénovation énergétique.

Le conseil remarque que les devis d'architectes remis en annexe du dossier ne portent que sur la partie rénovation de façade et non toiture comme évoqué dans le dossier.

D'autre part, le planning prévu pour la réalisation des travaux semble très optimiste. Le conseil invite le groupe à vérifier la faisabilité de l'exécution du projet dans les délais mentionnés dans le calendrier d'exécution. Il est important que lors de la signature du contrat avec le bureau, le groupe puisse se faire aider si nécessaire afin de s'assurer que l'ensemble des demandes soient reprises intégrées. Les honoraires complémentaires peuvent assez rapidement chiffrer et il faut éviter que le projet ne voit le jour faute d'un désaccord sur les livrables attendus. Il est conseillé de prendre contact en premier avec Homegrade. Le facilitateur ou la division énergie de Bruxelles Environnement pourront également apporter un soutien complémentaire.

Pour finir, le quartier est invité à se mettre en lien avec d'autres QDC comme cité Forest Vert qui a entrepris ce même type de projet afin de pouvoir échanger avant le lancement concret et la signature du contrat avec l'architecte. Ceci permettra au groupe de prendre en considération des points d'attention relevé par un groupe ayant entrepris des démarches similaires.

Évaluation et production de traces

Le groupe signale vouloir évaluer son projet en cours. Il est nécessaire pour ce type de projet de pouvoir penser cela le plus vite possible, avant de se lancer dans la démarche et de la réalisation des travaux. Il est souvent difficile de retrouver a posteriori des chiffres, changements de comportement... cette réflexion sur les indicateurs à évaluer doit être amorcée dès à présent.

De plus, le groupe est invité à réfléchir à une manière de faire le suivi/ montrer l'évolution du projet/ produire des traces qui permettront d'inspirer d'autres et de voir le chemin parcouru (un carnet des bords/ blog, faire des vidéos tous les 6 mois pour raconter l'évolution du projet...)

Reflexion patrimoniale

En isolant par l'extérieur, la démarche entreprise par le groupe va changer le quartier, le rythme des façades... comme le souligne un membre du conseil « *on ne se rend pas compte de la valeur du patrimoine tant que l'on ne l'a pas perdu* ». Le conseil sait que le QDC est depuis ses débuts sensible à la valorisation de son histoire, avec un réel attachement à son patrimoine, le groupe est invité à poursuivre ses réflexions autour de la question patrimoniale, à en discuter collectivement à l'échelle du quartier pour que chacun soit prêt, en accord avec ces évolutions.

Certains postes ont été revus par le conseil. Voir le tableau budgétaire pour le détail.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 13 260 €

Budget alloué : 13 160 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 13 260 €

*Total du subside octroyé par le Conseil : **13 160 €***

Quartier Durable Citoyen Oxy15 _ Oxydurable

Oxy15 _ Oxydurable est un ancien QDC qui existe depuis longtemps. Ils sont forts de leur expérience accumulée et ont pu réaliser de nombreux projets pour leur quartier.

Le conseil souligne qu'il a été compliqué à la lecture du dossier de bien comprendre l'origine et les enjeux des projets imaginés pour cette demande : peu d'informations fournies, des planning qui n'entraient ni cohérents, ni détaillés par projets. Il est dommageable que le groupe n'ait pas apporté plus de soin à la rédaction du dossier.

Le groupe a remis 6 projets ce qui représente une charge importante. Le conseil invite le groupe à retravaillé sur un planning et à se concentrer sur quelques projets pour les prochains mois.

Projet 1 / Potager collectif citoyen au parc de Wolvendael

Ce projet renforce la pépinière existante et permet aux habitants de reprendre contact avec la terre et la production de nourriture. A la lecture du dossier, il n'y a que peu d'informations sur la réalisation du potager lui-même (pas d'éléments sur la planification, des partenariats qui restent encore à construire...). Concernant l'occupation du terrain, le groupe a reçu une autorisation communale juste avant la tenue du conseil, autorisation dont les modalités restent encore à éclaircir (intégralité du terrain, occupation partagée avec la personne gérant la serre...).

Conseils/remarques :

Malgré la situation et les incertitudes qui restent sur la réalisation du projet, les membres du conseil souhaitent encourager le lancement du projet et octroie un subside de 3 000 euros (budget référence pour les projets Inspirons le Quartier, volet thématique Good Food) pour la partie potager (hors frais formation communication qui bénéficie à l'ensemble des projets du Quartier durable et frais communication).

Afin de réduire les couts de mise en place du potager, le conseil préconise l'achats de matériel de seconde main, bois de récupération (vérifier son origine s'il est en contact direct avec les plantations)... Concernant l'achat de graines, le conseil invite le quartier à prendre contact avec l'asbl Semences, grainothèques Néerlandophone ou de participer à la bourse aux semences du QDC St job, voire d'autres bourses etc.

Pour finir, le conseil rappelle qu'il existe sur la commune d'Uccle un budget de soutien aux initiatives citoyennes (subside coup de pouce dont les demandes peuvent aller jusqu'à 1000 euros).

Certains postes budgétaires ont été revus par le conseil. Voir le tableau budgétaire en annexe pour le détail.

Décision :

Le projet est accepté sous conditions

Le groupe se doit de retravailler le projet en prenant en compte plusieurs éléments :

- Construire un planning cohérent et en lien avec les saisons
- Inclure la participation des usagers du compost au futur potager.
- Reprendre contact avec la commune et la personne qui portait le projet de serre pour convenir des modalités de l'occupation (il n'est sûrement pas judicieux d'installer 2 serres l'une à côté de l'autre).
- Penser les aménagements du potager pour qu'il soit accessible au PMR et personnes âgées

Budget demandé : 7000 €

Budget alloué : 3 550 €

Projet 2 / Signalétique ICR

Ce projet vise à mettre en valeur un itinéraire cyclable régional qui existe sur plan officiellement mais n'est pas matérialisé par des aménagements / signalétiques dans le quartier. L'idée de réaliser des panneaux avec des enfants pour rendre l'utilisation de cet ICR plus sûre et accessible à tous les petits cyclistes qui souhaitent se rendre à l'école à vélo en toute sécurité. Cela répond à un des enjeux majeurs portés par le QDC Oxy 15 qui est de rendre le quartier agréable, serein et sécurisé pour les enfants afin qu'ils puissent prendre de bonnes habitudes de mobilité douce dès le plus jeune âge.

Conseils/remarques :

Le conseil souligne la nécessité de travailler sur un planning claire et précis en partenariat avec les écoles identifiées. L'investissement de l'équipe pédagogique n'est pas à négliger, notamment dans un contexte COVID où l'organisation est plus complexe et les retards au niveau des apprentissages scolaires sont bien réels.

Le groupe est également invité à travailler l'aspect sensibilisation auprès des autres habitants (hors école). Le conseil propose par exemple la mise en place de panneau fait par les habitants qui pourraient être installés lors d'un évènement rassembleur type inauguration.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 2850 €

Budget alloué : 2850 €

Projet 3 / Préservation des moineaux et augmentation de la biodiversité

Le projet est pertinent. Offrir le gîte est une façon de faire revenir ou de permettre le développement d'espèces animales. Le quartier semble déjà verdoyant et donc propice à l'installation d'oiseaux. Le projet sera porté par une membre du collectif 'Groupe moineaux 1180', ressource locale pour la sensibilisation à la biodiversité et notamment à la présence des moineaux.

Le conseil se questionne sur le fait de financer avec l'enveloppe QDC des nichoirs qui seront installés chez des particuliers (cf Principes d'attribution, Achats au bénéfice de particuliers, P.6). Néanmoins, les nichoirs vont permettre de renforcer la biodiversité au sein du quartier. En ce sens, le conseil décide de soutenir le projet.

Conseils/remarques :

Le conseil invite le groupe à fabriquer les nichoirs ou à privilégier l'achat local. À proximité du quartier, plusieurs initiatives de fabrication de nichoirs existent : fabrication au sein du QDC ST Job mais aussi au sein de la Maison de jeunes.

Le conseil invite le groupe à étudier les endroits les plus intéressants en termes de biodiversité pour placer les Nichoirs (conseils via Natagora si besoin).

Le conseil souligne la nécessité de travailler sur l'aspect sensibilisation/ visibilité du projet. En ce sens, le budget pour l'installation des nichoirs est revu à la baisse (diminuer le nombre de nichoirs installés) et le budget est réalloué à la fabrication d'un panneau pour informer sur la présence des nichoirs et sensibiliser à la biodiversité). Le conseil invite également le groupe à réfléchir à la mise en place de ballade/ visites des nichoirs d'un jardin à l'autre en vue d'observer les moineaux.

Certains postes budgétaires ont été revus par le conseil. Voir le tableau budgétaire en annexe pour le détail.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 2 000 €

Budget alloué : 1 750 €

Projet 4 / Végétalisation des toitures plates

A la lecture du dossier, il ne semble pas que le projet soit abouti et réfléchit collectivement à l'échelle du quartier. Le projet est très peu détaillé, il est difficile à ce stade de comprendre en quoi il consiste et quels sont ces objectifs. Le conseil se demande si l'organisation de 2 réunions de sensibilisation/information et une visite de toiture végétalisée va permettre d'inciter les habitants à végétaliser leur toiture.

Conseils/remarques :

Dans un premier temps, le conseil invite le groupe à retravailler le projet en précisant : Quel public est visé ? Comment le toucher ? Quel investissement citoyen ?

Le conseil recommande au quartier de prendre contact avec la commune d'Uccle (qui finance ce genre d'actions) afin de co-organiser ces rencontres.

En parallèle de cette séance d'information, des sociétés et associations qui réalisent des toitures végétalisées (comme les Pilifs par exemple) pourraient être présentes (format exposition).

Décision :

Le projet ne peut être soutenu

Budget demandé : 500 €

Budget alloué : 0 €

Projet 5 / Communauté d'énergie

Le projet est pertinent et vise à sensibiliser à un des enjeux majeurs de la lutte contre le dérangement climatique. Il s'agit d'une première étape de sensibilisation et de recherche auprès des propriétaires et de partenaires possédant des surfaces importantes. La suite sera probablement de l'ordre d'un accompagnement par 'Énergie Commune (Ex-ApERE)' et un financement privé avec des primes pour la concrétisation du projet.

Conseils/remarques :

Avant de se lancer dans l'organisation des séances d'information, le conseil invite le groupe à clarifier son projet (identifier le rôle qu'il prend ? à qui il s'adresse ? pour penser la mobilisation) mais également à prendre contact dès à présent et si ce n'est déjà fait avec des partenaires tels que Homegrade.

Certains postes budgétaires ont été revus par le conseil. Voir le tableau budgétaire en annexe pour le détail.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 500 €

Budget alloué : 325 €

Projet 6 / Recyclage du plastique

Ce projet semble intéressant mais encore trop balbutiant. Les contacts avec Plastic Factory n'ont apparemment pas encore été pris. Commencer par acheter une imprimante 3D (sans l'étape de recyclage) n'est pas forcément la bonne façon de lancer le projet. Il vaudrait peut-être mieux faire comme pour les deux projets précédents de la sensibilisation au recyclage et à l'impression 3D en organisant une ou plusieurs visites vers des 'collectifs' qui utilisent ce matériel ou une usine de recyclage/ transformation si les visées sont pédagogiques (ex : usine du groupe COMET) et, à partir de là créer un groupe de personnes motivées qui définirait un projet à réaliser avec la 3D.

De plus, le Conseil n'a pas pu comprendre en quoi ce projet est pertinent, sur quoi portera les impressions 3D, etc. Le projet et ses visées doivent être approfondis.

Conseils/remarques :

Le conseil préconise au quartier d'aller visiter des projets en lien avec le recyclage inspirants et prendre contact avec Plastic Factory pour connaître mieux leur fonctionnement.

Décision :

Le projet ne peut être soutenu

Budget demandé : 1500 €

Budget alloué : 0 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 14 350 €

Total du subside octroyé par le Conseil : 8 475 €

Quartier Durable Citoyen Prenons le Temps Cirul'Air

Le Conseil se réjouit de voir d'anciens quartiers durables accueillant de nouveaux membres porteurs et de nouveaux projets !

Projet 1 / Économie Circulaire

Le projet est ambitieux et peut être un très bel exemple de quartier durable citoyen circulaire. Les différents ateliers sont cohérents et s'articulent bien entre eux.

La question de la pérennité du projet et de l'implication des participants reste à creuser : comment éviter que les participants ne viennent simplement « consommer une activité », éviter le lien consommateurs d'activités mais créer un lien d'implication, de voisins à voisins plus fortement dans le projet. Le nombre d'atelier semble fort important avec un risque d'épuisement pour le groupe porteur. Il est important de construire un cycle avec un planning détaillé (activités réparties sur l'année) et diversifier les membres du groupe qui portent l'organisation des différentes rencontres.

Conseils/remarques :

Le conseil invite le quartier à réfléchir à un système qui permettent à tous de participer aux ateliers, même si certains sont payants (prix libre, tarif en fonction des revenus, PAF solidaire, etc.)

Pour rester dans l'esprit du projet « zéro déchet/anti-gaspi » le conseil invite le groupe à repenser les formations, notamment le catering en pensant à la récupération d'inventus/ valorisation de déchets, inviter les participants à ramener (type auberge espagnol).

Développer des partenariats avec les commerçants est une initiative très intéressante et porteuse de changement à l'échelle du quartier. Il est conseillé au groupe de renforcer ces partenariats (notamment penser leur engagement dans le temps) et le liens avec les habitants du quartier.

Afin de ne pas s'épuiser à organiser un atelier par mois, le conseil préconise de regrouper les ateliers, ce qui permettra de diminuer les couts liés à l'organisation et croiser les publics des différents ateliers. Dans l'optique d'impliquer les habitants sur le temps long, le conseil invite le groupe à réfléchir et à présenter les ateliers comme un cycle. Penser en termes de cycle permettra de mieux organiser les activités et de proposer une vision globale pour un habitant souhaitant s'impliquer dans la démarche mais également de mieux appréhender l'évaluation des formations sur le comportement des participants et les changement à l'échelle du quartier. Ce cycle pourrait être réfléchi avec des différents partenaires comme ZeroWaste Belgium, Bruxelles Environnement (via Challenge zéro déchet), les commerçants du quartier mais aussi des QDC qui ont mis en place des actions autour du zéro déchet (comme le Vert-Dure par exemple qui compte parmi ses membres des expert du sujet !)

Le conseil informe le groupe qu'un atelier vélo se met également en place du côté du QDC Les Anjoués, des synergies pourraient se développer entre les deux initiatives (prêt de matériel, réflexion sur le fonctionnement des ateliers...)

Certains postes budgétaires ont été revus par le conseil. Voir le tableau budgétaire en annexe pour le détail.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 3.280,00 €

Budget alloué : 2.930 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 3.280,00 €

*Total du subside octroyé par le conseil : **2.930 €***

Quartier Durable Citoyen Ba-O-bab

La dynamique de groupe semble participative, ouverte et axée sur l'inclusion. Le conseil salue le fait que depuis plus de 10 ans le collectif poursuit ses activités dans le quartier et invite le groupe à rendre plus visible ce travail. En effet on constate que le potager, qui est le lieu au cœur de l'activité du collectif et un espace ressourçant pour beaucoup, n'est pas assez visible ni fort connu. Le conseil invite donc le collectif à travailler davantage la communication vers l'extérieur et l'accessibilité. Les projets sont dans l'ensemble cohérents et bien pensés.

Projet 1 / H2O + Maintenance

Le projet est pertinent, étroitement lié au projet santé et permet de créer du lien dans le quartier et de sensibiliser les habitants du quartier à différents thématiques (eau, culture, santé, etc.). Le sujet de l'autonomie de l'eau est essentiel pour la mise en place d'un projet de cette sorte. Les ressources humaines à disposition du projet semblent suffisantes pour mener à bien le projet. Cependant, au vu du fait que le projet va surtout bénéficier aux quelques membres du potager, les ressources financières demandées semblent un peu trop élevées. Le Conseil revoit donc le budget en ce sens.

De plus, le conseil invite le groupe à travailler davantage les moments de partage, inclusion, sensibilisation pour donner à d'autres la possibilité de s'inspirer et démarrer de projets similaires dans le quartier et favoriser l'accessibilité du lieu. Il invite également le groupe à renforcer/ prévoir un volet didactique (visites, actions de sensibilisation liées à l'alimentation, à la gestion de l'eau). Le groupe pourrait également se former à la récolte de graines pour assurer l'autonomisation du projet et partager cette connaissance avec d'autres voisins en dehors du groupe des potagistes.

Le groupe marque une réelle envie d'inclure les personnes du quartier et de travailler avec des acteurs du quartier (AMO, élèves et professeurs, etc.). Le Conseil invite le groupe à renforcer ces partenariats avec les ASBL et acteurs mentionnés et les rendre effectifs via des actions concrètes.

Conseils/remarques :

Le groupe est invité à mettre en place des actions de sensibilisation, d'ouverture et de partage/transmission de connaissances (via des visites, portes ouvertes, etc.) et à travailler la communication (vitrines, panneaux d'affichage) afin de rendre visible le lieu et l'action du groupe en dehors du noyau déjà actif dans le projet. Le groupe est également invité à travailler les partenariats avec les ASBL et acteurs mentionnés (dont les écoles) et à les rendre effectifs via des actions concrètes. Le projet de rénovation du château d'eau artisanal par l'asbl Fabrik n'est pas soutenu. L'investissement n'est pas pérenne et le système ne permet pas la récupération d'une quantité d'eau suffisante. Le Conseil estime qu'il est préférable d'investir dans les deux autres projets de récupération d'eau. Le conseil diminue l'enveloppe globale évaluée trop lourde (consommables, matériel et outils), le groupe pourra acheter ce qui lui semble nécessaire avec ce montant. Le budget lié au forage est accepté sous condition d'obtenir l'autorisation. Voir tableur en annexe pour le détail du budget.

Décision :

Le projet est accepté sous conditions

Le groupe se doit d'obtenir les autorisations nécessaires pour le forage.

Budget demandé : 7.712 €

Budget alloué : 6.788 €

Projet 2 / Santé + Biodiversité

Le projet est ouvert à tous. Aborder les questions de santé par le prisme de la biodiversité est une approche très intéressante. Le thème traité (qui va intéresser beaucoup de personnes) pourrait permettre une plus grande ouverture aussi de l'espace potager. Cependant, à ce stade, le groupe mise principalement sur des partenariats avec les écoles et le Jardin Essentiel pour renforcer la production.

Or, ces partenariats ne sont pas encore effectifs. Il est essentiel, pour la réussite du projet, de démarrer par un réel travail de renforcement de ces partenariats. En termes de contenu, l'expertise demandée est explicite sur le fait qu'il est plus intéressant dans un premier temps de concentrer les énergies dans la production d'hydrolats, tisanes et macérat, plutôt que d'huiles essentielles, or le groupe mise beaucoup sur la productions de celles-ci.

Conseils/remarques :

Le groupe est invité à suivre les recommandations fournies par l'expertise et concentrer le travail sur la production de tisanes, macérats et hydrolats, plutôt que d'huiles essentielles. En effet, la quantité de plantes n'est actuellement pas suffisante pour envisager la production d'huiles essentielles et les partenariats envisagés pour augmenter cette quantité pas encore effectifs. Par ailleurs, la production d'huiles essentielles ne s'improvise pas et demande une expertise et des compétences afin de maîtriser et d'assurer l'aspect sécurité. Or, actuellement, le groupe ne possède pas suffisamment de compétences pour assurer ces aspects.

Le Conseil estime qu'il est donc préférable d'inviter le groupe à tester le concept et le projet dans un cadre sécurisé avec l'accompagnement d'un expert et de prévoir des ateliers de formation autour de l'utilisation de l'alambic pour une première étape et de se former à la production de tisanes, macérat huileux p.ex. L'achat d'un alambic et les tests de chromatographie ne sont donc pas financés dans le cadre du budget participatif de cette année. Néanmoins, si le projet est concluant, le QDC est invité à rentrer un projet lors d'un des prochains Budgets Participatifs.

Le Conseil invite le quartier à profiter de cette première étape pour travailler, avec l'aide du coach, la question de l'approvisionnement et des partenariats (Jardin Essentiel, écoles et habitants) et d'envisager une participation financière des participants aux ateliers.

Le Conseil invite également le groupe à être prudent dans le message véhiculé et les termes employés (« se soigner soi-même »). Il encourage le groupe à se former et renforcer ses compétences en s'entourant d'experts (ex : Marguerite de Craeyencourt).

Certains postes budgétaires ont été revus par le conseil. Voir le tableau budgétaire en annexe pour le détail.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 4.300 €

Budget alloué : 3.120 €

Projet 3 / Oasis Bethléem

Le Conseil salue la volonté de sensibiliser et permettre des occasions de rencontres. Le projet est très enthousiasmant. Il vise à toucher un public moins sensibilisés sur les questions d'environnement, mobilité, alimentation, énergie, etc. Cependant, la liste d'animations est très fournie et les ressources humaines à disposition du projet pour le moment ne semblent pas suffisantes pour la mise en place de l'ensemble des activités. A ce jour, la charge de travail risque d'être lourde si le groupe porteur n'est pas suffisamment renforcé.

Le conseil salue les intentions du groupe à établir un contact avec les associations de terrain et l'invite à opérationnaliser ces collaborations afin qu'elles se mettent en place rapidement.

Néanmoins, le projet envisagé n'est pas à ce jour très clair sur les suites de ce travail de mobilisation et sensibilisation et le kiosque d'information considéré comme une démarche trop « top down ». Le Conseil invite donc le groupe à commencer par quelques activités concrètes sur le terrain pour sonder

les habitants sur leurs envies et identifier des projets concrets à l'issue de cette première étape de "mobilisation".

Conseils/remarques :

Le Conseil invite le groupe à démarrer à petite échelle, de se concentrer sur deux ateliers « test » en lien avec les deux autres projets et/ou pour lesquels les partenariats et les actions sont concrètes (ex : atelier vélo et atelier potager-végétalisation-semences). Le Conseil soutient donc financièrement deux ateliers test.

Dans la logique de réduction du nombre d'ateliers et du type d'ateliers recommandés, le poste prévu pour la location de matériel de projection n'est pas soutenu et les frais de promotion revus à la baisse. Le groupe est plus largement invité à consolider et opérationnaliser les partenariats afin qu'ils deviennent tangibles et se traduisent en actions concrètes et à tisser des liens avec les habitants. Le kiosque n'est donc pas financé car il y a encore trop d'incertitude quant aux questions logistique (usage, stockage).

Par conséquent, certaines achats qui ne s'avèrent pas indispensables, ne sont pas soutenus (outils, semences etc.). Voir tableau budgétaire en annexe pour le détail du budget.

Décision :

Le projet est accepté sous conditions

Le Conseil invite le groupe à démarrer à petite échelle, de se concentrer sur deux ateliers « test » en lien avec les deux autres projets et/ou pour lesquels les partenariats et les actions sont concrètes (ex : atelier vélo et atelier potager-végétalisation-semences).

Budget demandé : 2.960 €

Budget alloué : 700 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 14.972 €

*Total du subside octroyé par le Conseil : **10.608 €***

Quartier Durable Citoyen Metamorphosis

Le groupe est composé d'un beau noyau de personnes. La dynamique semble inclusive et ouverte. Le Conseil salue les démarches déjà entreprises pour établir des contacts avec des acteurs du quartier (associations, commerces, la commune) ainsi que les nombreuses activités conviviales déjà organisées. Les projets s'articulent très bien les uns avec les autres. Dans sa globalité, le groupe propose des beaux projets ouverts et pratiques qui s'insèrent dans une belle dynamique existante. Le conseil invite le groupe à renforcer les partenariats avec la Commune qui s'avère essentielle pour la réalisation de certains projets.

Après mûre réflexion, le groupe a décidé de renoncer à introduire une demande de financement pour les projets mobilité et propreté. Ceux-ci n'ont donc pas été abordés lors du Conseil.

Projet 1 / verdurisation gevelplanten

Le projet est cohérent et répond à des enjeux environnementaux. Le projet s'adresse à tout le monde, cependant, le conseil invite le groupe à essayer d'impliquer également les riverains qui habitent dans des appartements et non seulement ceux ayant une maison avec accès au rez-de-chaussée. Le projet est bien développé, néanmoins le planning semble trop optimiste et le budget ne semble pas tenir compte de tous les aspects techniques (fixation, etc.). Au niveau des placements il n'est pas évident de comprendre si le groupe souhaite se limiter uniquement à des voiries communales ou aussi des voiries de la Région. Le cas échéant, il faudrait prévoir également des autorisations.

Conseils/remarques :

Le budget pour la verdurisation des façades et des pieds d'arbres est revu à la hausse par le conseil. Ce budget révisé permettra en effet d'assurer une verdurisation optimale des fosses d'arbres (Natagora recommande un budget de 250 euros pour des plantes au pied de 10 arbres + 50 euros par arbre pour l'amendement de la terre etc.). Le Conseil constate que les projets de balconnières ne fonctionnent pas très bien dans d'autres quartiers durables (entretien difficile, disparition des balconnières, etc.). Au vu de cela, les dépenses liées à ces achats ne seront pas financées pour cette année.

Le groupe est bien entendu encouragé à produire, si le planning le permet, une partie des plantes (via atelier bouturage).

Pour les fosses d'arbres, le Conseil préconise d'éviter la plantation de comestibles et de privilégier la plantation/semis de plantes mellifères. Le Conseil demande au groupe de veiller à fournir un soutien aux personnes qui débutent dans le jardinage pour l'entretien de leurs plantes dans la durée et de veiller à renforcer le partenariat avec la commune (notamment pour la fixation des supports des plantes) et à formaliser au plus vite l'accord de la commune pour ce projet.

Décision :

Le projet est accepté sous condition(s)

Pour les fosses d'arbres, le Conseil préconise d'éviter la plantation de comestibles et de privilégier la plantation/semis de plantes mellifères. Le Conseil demande au groupe de veiller à fournir un soutien aux personnes qui débutent dans le jardinage pour l'entretien de leurs plantes dans la durée et de veiller à renforcer le partenariat avec la commune (notamment pour la fixation des supports des plantes) et à formaliser au plus vite l'accord de la commune pour ce projet.

Certains postes budgétaires ont été revus. Voir le tableau budgétaire en annexe pour le détail.

Budget demandé : 459 €

Budget alloué : 700 €

Projet 2 / Ateliers bouturage

Le projet semble avoir remporté beaucoup d'intérêt des riverains et le Conseil félicite le groupe pour les nombreux contacts qui ont été entrepris. Cependant, malgré les bonnes intentions et volontés qui se perçoivent à la lecture du dossier, le projet n'est pas tout à fait clair et manque d'informations (ce qui peut être bouturé et mis dans les fosses d'arbres, qui à l'expertise pour le faire, comment faire, à quoi cela va servir, qui va bénéficier de ces boutures, etc.).

Le conseil tient à souligner que les plantes d'intérieur ne doivent pas faire partie de ce projet, car ne profitent pas à la collectivité.

Conseils/remarques :

Le conseil invite le groupe à travailler sur la bouture/semis d'essences et plantes d'extérieur, à favoriser les plantes mellifères et à mettre en place un système d'échange de graines / graines locales.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 275,45 €

Budget alloué : 276 €

Projet 3 / Potager Collectif

Le conseil salue ce projet de potager ainsi que les collaborations avec les bibliothèques, grainothèque, les maîtres-maraîchers, le quartier, etc. Le conseil invite le groupe à réfléchir à la question de l'apport en eau, car la culture est bacs demande beaucoup d'eau. Le groupe ne semble pas avoir estimé la capacité maximale de portage du toit et donc le nombre de bacs adapté au lieu. Il semble indispensable de réaliser cette expertise avant de débiter le projet.

Conseils/remarques :

Le groupe est invité à réfléchir, avec l'aide du coach, à l'accès l'eau. L'achat d'oyas doit être réfléchi et le groupe doit envisager d'utiliser une partie du budget pour acheter une citerne d'eau en complément si l'aménagement est possible.

Le Conseil réduit le budget prévu pour l'achat de sets de petits outils à main et demande au groupe d'envisager l'achat de matériel hors kit (caractère non durable) et/ou en seconde main.

Voir tableau budgétaire en annexe pour le détail du budget.

Décision :

Le projet est accepté sous conditions

Le groupe se doit de vérifier la capacité de portage maximale du toit avant de prévoir les installations. Si, après vérification, cette donnée n'est pas disponible, le quartier s'adressera au coach pour faire une demande d'expertise en stabilité.

Budget demandé : 3.263 €

Budget alloué : 3.263 €

Projet 4 / GASAP solidaire

Le conseil salue la visée du projet de donner accès à une alimentation de qualité à tout habitant, y compris ceux ayant le moins de ressources financières. L'inclusion et l'accès à une alimentation de qualité et de proximité sont de vrais enjeux. Néanmoins, des apports financiers (autres que ceux de QDC) doivent être envisagés afin de garantir un fond de roulement. En effet, cette dépense n'est pas éligible et ne peut pas faire l'objet d'un subside dans le cadre de quartiers durables citoyens. Le Conseil recommande de prendre contact avec l'association GASAP (<https://gasap.be/>) qui est, par ailleurs, soutenue par Bruxelles Environnement et de réfléchir avec eux à un dispositif qui pourrait également intéresser d'autres quartiers.

Conseils/remarques :

Le projet dans sa vocation et volonté est accepté, mais la demande de budget pour le fond de roulement ne peut être soutenue par le Conseil. Le conseil recommande au quartier d'envisager une cotisation solidaire (comme cela se fait, par ex., au Chant des Cailles) ou de prendre contact avec l'association des GASAP pour réfléchir avec eux à un dispositif de cette sorte.

Décision :

Le projet est accepté sous conditions

Budget demandé : 306 €

Budget alloué : 90 €

Projet 5 / Café Couture

Le projet est chouette et répond à des enjeux environnementaux. Le conseil salue la volonté de travailler sur le sujet de la mode et de la durée de vie des vêtements. Le budget demandé n'est pas toujours très explicite et par moments sous-estimés. Le portage du projet semble reposer principalement sur 3 personnes qui ont des compétences, il serait intéressant pour la suite et la pérennité du projet de renforcer le groupe.

Conseils/remarques :

Le budget pour l'achat de machines à coudre en seconde main est revu à la hausse pour permettre l'achat de machines de qualité supérieure.

Le groupe doit veiller à agrandir l'équipe porteuse, afin de soulager les animateurs et garantir une pérennité sur le long terme.

Le Conseil recommande au groupe de prendre contact avec les Quartiers Durables Wiels et UniVert. Ceux-ci ont mené un projet similaire et pourraient donner des conseils et faire des recommandations avisés par l'expérience de terrain. Il est également demandé de travailler davantage, à l'aide du coach, à la pérennité à long terme du projet. Le projet électroménager est mentionné, mais pas suffisamment développé, ni budgété. Il mériterait d'être retravaillé si le groupe souhaite poursuivre la réflexion.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 601,70 €

Budget alloué : 741 €

Projet 8 / Fietserherstel ateliers

Le projet est ouvert à tous et peut bénéficier à tous les habitants ayant envie de rejoindre le projet ou bénéficier d'un service. Une belle dynamique semble pouvoir émerger autour de cette action concrète qui vise l'autonomisation des groupes par leur formation. Le QDC est invité à se renseigner sur d'autres projets similaires afin d'en savoir plus sur les difficultés auxquelles il pourrait faire face.

Conseils/remarques :

Le conseil recommande également de se mettre en lien avec La poudrière, association du quartier, qui depuis longtemps tient un atelier vélo dans le quartier (Porte de Ninove). Elle pourrait devenir un

partenaire intéressant. Le conseil recommande de mettre les équipements à disposition du quartier plus souvent et de trouver un partenaire pour s'en assurer.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 870 €

Budget alloué : 870 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 5.915,15 €

*Total du subside octroyé par le Conseil : **5.940 €***

Quartier Durable Citoyen Marelle

La dynamique est collective est ouverte au quartier. Le Conseil perçoit la volonté du groupe de mettre en marche une dynamique citoyenne forte et salue les efforts déjà faits pour se faire connaître et rendre l'initiative visible. Les projets ont été pensés dans un ensemble cohérent. Certains projets visent à impliquer les riverains via des actions participatives qui pourraient s'avérer être un bon outil de mobilisation. Néanmoins le conseil remarque que les 6 pilotes constituent le noyau des 8 projets, ce qui représente un risque de surcharge pour le groupe. Le groupe est invité à travailler tout d'abord à l'élargissement du groupe porteur, ceci afin de mener à bien simultanément l'ensemble des projets pour lesquels il demande un subside. Le planning proposé, notamment en termes de communication/mobilisation des habitants et mise en place d'activités semble très intense. Il est recommandé de travailler, à l'aide du coach, à une priorisation des actions, ceci afin d'éviter un risque d'épuisement du groupe porteur.

Suite aux échanges lors de l'expo des Quartiers, le Conseil constate que le groupe a commencé à élargir les groupes avec de nouveaux membres et salue cette démarche entreprise.

Projet 1 / Réseau Végétal

Le projet semble pouvoir bénéficier à tous les habitants ayant envie de s'y impliquer. Le conseil invite le groupe à renforcer le groupe noyau et revoir le planning des actions afin qu'il soit le plus réaliste possible. Dans le dossier, le groupe n'a pas détaillé comment il compte travailler pour garantir la pérennité du projet ni quels sont les partenaires éventuels du projet. Le budget demandé semble un peu trop élevé et est en ce sens revu par le conseil.

Conseils/remarques :

Le budget demandé semble un peu trop élevé. Certains postes ont été réduits par le conseil (location camionnette, impressions).

Le groupe est invité à travailler sur l'identification de partenaires locaux et de pistes concrètes pour permettre la pérennisation du projet. Le Conseil demande de continuer à travailler à l'élargissement du groupe porteur et du sous-groupe thématique, ceci afin de mener à bien simultanément l'ensemble des projets.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 2.109 €

Budget alloué : 2.034 €

Projet 2 / Spirale aromatique Marelle

Le projet est cohérent et en lien avec les autres. Il répond à des enjeux environnementaux et pourrait devenir un bel espace de rassemblement, mais aussi d'apprentissage. Par contre, dans le dossier le groupe n'a pas détaillé comment il compte travailler pour garantir la pérennité du projet, ni quels sont les partenaires éventuels du projet. Le budget demandé est trop important par rapport à l'ampleur du projet.

Conseils/remarques :

Malgré le fait que le terrain destiné à accueillir ce projet de spirale fasse l'objet d'un permis d'urbanisme, le Conseil souhaite le soutenir financièrement en espérant qu'un autre terrain puisse être trouvé en collaboration avec la commune. Si aucun terrain n'est disponible, le budget de ce projet devra, après concertation avec le coach, être utilisé pour soutenir les autres projets thématiques portés par le groupe ou revenir à Bruxelles-Environnement.

À l'aide du coach, le groupe est invité à identifier les partenaires locaux et les pistes concrètes pour permettre la pérennisation du projet.

Le Conseil réduit le budget demandé pour les frais d'imprimeurs, labels pour plantes, graines et plantes. Le Conseil espère qu'un autre terrain puisse être trouvé en collaboration avec la commune. Si aucun terrain n'est disponible, le budget de ce projet devra, après concertation avec le coach, être utilisé pour soutenir les autres projets thématiques portés par le groupe ou revenir à Bruxelles-Environnement.

Décision :

Le projet est accepté sous conditions

Le Conseil espère qu'un autre terrain puisse être trouvé en collaboration avec la commune. Si aucun terrain n'est disponible, le budget de ce projet devra, après concertation avec le coach, être utilisé pour soutenir une alternative identifiée avec le coach

Budget demandé : 1.103 €

Budget alloué : 963 €

Projet 3 / Mare Nereus

Le projet est cohérent et répond aux critères QDC. Par contre, dans le dossier le groupe n'a pas détaillé comment il compte travailler pour garantir la pérennité du projet, ni quels sont les partenaires éventuels du projet.

Conseils/remarques :

Malgré le fait que le terrain destiné à accueillir ce projet de mare fasse l'objet d'un permis d'urbanisme, le Conseil souhaite le soutenir financièrement en espérant qu'un autre terrain puisse être trouvé en collaboration avec la commune. Si aucun terrain n'est disponible, le budget de ce projet devra, après concertation avec le coach, être utilisé pour soutenir les autres projets thématiques portés par le groupe ou revenir à Bruxelles-Environnement.

Avant d'entreprendre les travaux, le groupe doit se renseigner sur l'aménagement d'une mare via le règlement nature (Bruxelles Environnement). Le Conseil recommande au groupe de prendre contact

avec Natagora pour le choix des plantes à installer dans la mare et à obtenir de leur part des conseils pour l'aménagement (inclinaison douce par exemple).

Le Conseil invite le groupe à davantage travailler le volet pédagogique du projet.

Le Conseil réduit le budget demandé pour les frais d'imprimeurs, catering et coûts de livraisons.

Décision :

Le projet est accepté sous condition(s)

Le Conseil espère qu'un autre terrain puisse être trouvé en collaboration avec la commune. Si aucun terrain n'est disponible, le budget de ce projet devra, après concertation avec le coach, être utilisé pour soutenir une alternative identifiée avec le coach

Budget demandé : 1.220,93 €

Budget alloué : 1.124 €

Projet 4 / Compost collectif

Le projet est cohérent, il semble bien réfléchi, il est implanté dans un lieu stratégique (près d'autres bulles) et à proximité des habitations. Certains aspects ont été réfléchis avec soin (prévoir des clôtures pour éviter les dépôts clandestins p.ex.). Malgré que le groupe n'ait pas rempli la section du dossier relatif à la pérennité et aux partenariats, on comprend à la lecture qu'un partenariat avec la commune et Worms a été construit. Le planning semble cohérent.

Conseils/remarques :

Le budget est revu à la hausse par le Conseil pour le poste « dalles » et revu à la baisse pour une série de frais tels que la communication, le catering, l'achat de brouette, etc.). Voir tableur en annexe pour le détail du budget.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 3.745,80 €

Budget alloué : 3.776 €

Projet 5 / réseau peinture

L'idée du projet est intéressant, mais le projet est avant tout un projet artistique avec une composante thématique environnementale. Il s'agit en effet d'un projet de communication/ sensibilisation avec des impacts indirects non tangibles à ce stade. Entre autres, les autorisations de Sibalgaz n'étant pas encore obtenues, rien ne garantit la réelle mise en place du projet.

Conseils/remarques :

Le Conseil encourage néanmoins la démarche et propose au groupe de travailler:

- Sur le lien entre l'environnement et ce type de projet
- Sur la recherche d'autres sources de financement
- Sur l'établissement d'un partenariat avec Sibalgaz

Décision :

Le projet ne peut être accepté

Budget demandé : 848,94 €

Budget alloué : 0 €

Projet 6 / Réseau de Marelles

L'idée du projet est fort sympathique, mais le projet est avant tout un projet qui porte sur le jeu/ le décor. Les impacts du projet sont indirects et non tangibles à ce stade. En outre, les autorisations/ accords de la commune et partenariats commerçant sont à confirmer. A ce stade, rien ne garantit la réelle mise en place du projet. Tel que décrit, le projet manque de lien avec l'environnement, mais a un potentiel intéressant.

Conseils/remarques :

Le groupe se doit de renforcer la vocation pédagogique du projet, le lien avec les différents projets du collectif et avec l'environnement. Il serait intéressant que ce projet de Marelle serve de parcours de découverte des différents projets et puisse véhiculer un message (soit par le dessin ou de petites phrases). Le Conseil invite donc le groupe à mieux développer le projet au fur et à mesure que les autres projets et actions prennent forme sur le terrain.

Le groupe est invité à rentrer en contact avec le projet proprement Belle Chaussée sur Saint Gilles (Chaussée d'Alseberg). financé dans le cadre d'Inspirons le Quartier et qui pourrait partager son expérience. Le budget est revu à la baisse pour le catering, les imprimeurs et la livraison.

Le conseil insiste pour que le site WEB puisse être utilisé pour l'ensemble des projets.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 1.074 €

Budget alloué : 999 €

Projet 7 / Insecte

Le projet est globalement cohérent et répond à des enjeux environnementaux. Le conseil salue la volonté de travailler avec les jeunes et les enfants, ainsi que la démarche de récupération et recyclage proposée. Le budget semble néanmoins un peu trop élevé par rapport à l'ampleur du projet et certains postes ne sont pas tout à fait justifiés.

Conseils/remarques :

QDC est un appel à projet qui soutient des projets collectifs avec une réelle ouverture au quartier. Le groupe doit donc prévoir l'installation de ces hôtels dans des jardinets côté rue, dans les parcs, près du compost, ou dans d'autres emplacements à identifier collectivement. Le Conseil invite le groupe à ne pas surdimensionner le projet (nombre et taille des hôtels). Natagora peut être sollicité pour des conseils.

Si les hôtels sont placés dans des jardins privés, le Conseil invite le groupe de prévoir une participation financière .

Le Conseil invite le groupe à travailler davantage avec des matériaux de récupération et à identifier les endroits et emplacements possibles pour placer les modules faits par les enfants.

Les postes prévus pour l'enclos ne sont pas soutenus par le Conseil qui estime qu'il n'est pas fondamental à la mise en œuvre du projet. Le budget est revu à la baisse pour le catering et les imprimeurs. Voir le tableur en annexe pour le détail des révisions budgétaires.

Décision :

Le projet est accepté sous conditions

Le groupe doit donc prévoir l'installation de ces hôtels dans des jardinets côté rue, dans les parcs, près du compost, ou dans d'autres emplacements à identifier collectivement quand possible.

Budget demandé : 1.088 €

Budget alloué : 340 €

Projet 8 / Nichoirs

Le projet s'inscrit dans une logique cohérente et a de très belles ambitions. Il répond à des enjeux environnementaux avec un potentiel pour favoriser le tissage des liens avec les habitants et commerçants du quartier. Cependant, tel que développé, le projet prévoit l'installation de nombreux nichoirs, sans pour autant avoir une vue claire sur les partenariats existants pour mener à bien le projet et garantir une pérennité (entretiens, etc.) sur le long terme. Le groupe porteur est à ce jour de petite taille, surtout au vu du nombre de projet globalement portés par le collectif. Si bien que le planning semble raisonnable, le budget est trop élevé.

Conseils/remarques :

Le projet mérite d'être mieux réfléchi au niveau de sa mise en œuvre et pérennisation et il est essentiel de renforcer le portage et les partenariats. Au vu de ces éléments, le conseil invite le groupe à démarrer le projet à une échelle plus petite et de lancer une phase de test. Le budget est donc révisé à la baisse pour les nichoirs. Les postes prévus pour l'enclos et les mâts ne sont pas soutenus par le Conseil qui estime qu'ils ne sont pas suffisamment justifiés, ni fondamentaux à la réussite du projet.

Décision :

Le projet est accepté sous conditions

Le conseil invite le groupe à démarrer le projet à une échelle plus petite et de lancer une phase de test.

Budget demandé : 2.636,06 €

Budget alloué : 1.028 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 13.825,73 €

*Total du subside octroyé par le Conseil : **10.264,00 €***

Quartier Durable Citoyen Ost'accueil

Le Conseil félicite le groupe pour sa dynamique et sa volonté d'ouverture qui se ressent dans les projets. Il est par contre dommage que le groupe pilote ne soit composé que d'habitants d'une même rue. Il serait utile d'intégrer en son sein des habitants des logements sociaux (au-delà du PCS) pour avoir d'autres idées/priorités pour le quartier, voir si les projets font sens et avoir un relai vers les habitants de ces logements. En ce sens, nous félicitons les premiers contacts que le groupe a pris pour aller dans cette direction.

Le Conseil signale que le groupe pilote est responsable des trois projets et questionne donc la faisabilité (disponibilité des membres) sur tous les projets. Dans un souci de pérennité, il faudra renforcer le groupe/ impliquer d'autres personnes aux projets pour décharger et prendre soin du groupe pilote.

Projet 1 / Verdurisation et maillage vert

Le Conseil salue ce projet qui devrait permettre d'améliorer utilement la qualité de vie dans le quartier et de mobiliser d'autres habitants prêts à s'investir dans les projets dans le quartier. La future acquisition du terrain par la commune est un élément à prendre en compte dans les actions.

D'après un des membres du Conseil, la location de matériel de jardinage ne semble pas une bonne idée car ce matériel devrait être nécessaire au-delà du projet. D'après lui, il serait préférable de l'acheter (en seconde main).

Conseils/remarques :

Le budget est réajusté avec une diminution des frais liés à la communication, et une augmentation du budget pour l'achat de plants, arbustes et fruitiers (non budgétisés dans le dossier). Le quartier est invité à se tourner vers l'achat de matériel de jardinage en seconde main plutôt que de la location et/ou prêt entre voisins.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 1300 €

Budget alloué : 1.370 €

Projet 2 / Mobilité et embellissement du quartier

Le projet est pertinent dans le sens où la mobilité contribue à la qualité de vie dans un quartier (meilleure cohabitation entre voitures et piétons, espaces publics sûrs pour les enfants et propice aux rencontres). Le lien avec la Gare de Stalle est très intéressant à penser.

Des questions se posent sur le choix des bombes à craies et de l'intervention d'artistes pour des fresques éphémères. Ne faut-il pas simplement utiliser des craies classiques et pochoirs pour que ce soit reproductible, même par des enfants ? si des artistes interviennent, ne faut-il pas penser à quelque chose plus pérenne, qui durera dans le temps ?

Dans le même temps, les bombes utilisent souvent des composants de fixation nuisible à la santé et environnement lors de la pulvérisation. Le conseil souligne que plusieurs artistes belges se sont intéressés à la question du caractère durable de leur œuvre comme Lensk et Ognev Vlamincq à Bruxelles, mais aussi des artistes réalisant des marquages en nettoyant au Karsher ou avec des mousses végétales.

Conseils/remarques :

Le conseil estime que la réalisation de fresques/ marquages au sol n'est pas la première étape pour sensibiliser sur les questions de mobilité.

Le quartier devrait débiter par un diagnostic des usages/ problèmes rencontrés dans le quartier (via MAP-IT, relevés photos par exemple) qui permettrait d'étayer le constat de habitants et d'imaginer des actions de sensibilisations : une fresque, des bacs, des pochoirs... afin de tester des propositions qui émergeraient de la phase de récolte des idées avec le quartier.

Ce diagnostic permettrait également d'aller vers la commune et le propriétaire si des recommandations/ propositions concrètes ressortent afin de réaliser des aménagements plus pérennes dans le quartier. Le budget est donc revu comme tel : 1300 euros est attribué pour la phase de diagnostic (appel expert mobilité/ participation) et 300 euros permettront de réaliser des pochoirs/ peinture/ dessin pour sensibiliser par la suite.

Des craies permettraient également aux enfants de dessiner sur le sol dans le quartier pour informer sur le projet.

Décision :

Le projet est accepté sous conditions

Budget demandé : 1.845,00 €

Budget alloué : 1.820 €

Projet 3 / Sensibilisation et cohésion sociale

Le Conseil est enthousiaste face à ce projet qui met l'accent sur la dynamique de quartier, le respect de l'environnement et l'économie circulaire et qui tente de construire des liens entre les différents habitants du quartier.

Le Conseil suggère au groupe de revoir la localisation des panneaux pour inclure davantage les logements sociaux. Il conseille également de placer les nichoirs, idéalement, avant l'hiver et au plus tard à la fin de celui-ci. Le nettoyage des nichoirs et l'alimentation des mangeoires devra être organisé afin qu'il se pérennise dans le temps.

Conseils/remarques :

Le conseil invite le quartier à faire des liens entre les différents projets (par exemple les arbustes plantés pour servir de nourriture et gîte pour les oiseaux)

Le conseil invite le groupe à réfléchir de manière globale à la gestion des espaces qui vont être aménagés : Qui ? Quand ? Comment ? Quel aide ? D'autres QDC ont déjà étudié ces questions (binômes d'habitants pour l'entretien, chartes, calendrier, partenariat avec gestionnaire des lieux pour éviter qu'il ne coupe tout à l'entretien annuel par exemple...)

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 2.485 €

Budget alloué : 2.230 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 5 630 €

Total du subside octroyé par le Conseil : 5.420 €

Quartier Durable Citoyen Les Bains de nature Schaerbeekois

Le conseil salue la dynamique mise en place dans le quartier. Le projet est soutenu par 3 comités d'habitants, plusieurs associations, commerçants et écoles dont certains qui ont déjà l'habitude de travailler ensemble ce qui facilite l'apparition de nouveaux projets et rassure sur la pérennisation des actions.

Projet 1 / Réseau de bacs de permaculture au pied des arbres

Le fait que le groupe ait déjà testé une partie de ce projet leur permet de prendre du recul et semble avoir permis de bien penser l'ensemble des aspects. Le groupe est invité à bien penser et revoir éventuellement son planning. L'installation de 15 bacs en 12 mois semble difficile à tenir et l'achat du terreau + terre en une seule fois pourrait poser des problèmes de stockage.

Le conseil invite le groupe à réfléchir au système du bois et de la terre et à comparer les différentes options qui se présentent : tout aller chercher en une fois (avec petit camion), faire plusieurs allers/retours.

Conseils/remarques :

Le conseil invite le groupe à faire appel à de la récupération/ ressources locales pour plusieurs éléments :

- Faire appel au réseau d'élagueurs de Worms pour le broyat et peut-être le compost (ou l'autoproduire)
- Se mettre en contact avec Bruxelles Environnement ou la commune pour récupérer de la terre arable
- Concernant la communication autour des bacs, le conseil invite le groupe à réfléchir avec leurs voisins et associations partenaires à une communication compréhensible par les différentes tranches d'âge, les personnes ne lisant pas bien... à travers par des pictogramme/ photos et une réduction du texte écrit par exemple.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 9.900,24 €

Budget alloué : 9.467 €

Projet 2 / Aménagement durable dans l'espace Kessel

Le Conseil est favorable au projet. Le planning semble fort chargé et pourrait être un peu repensé. Un groupement des locations de matériel et l'usage de voitures partagées pourrait permettre de réduire les frais. Le groupe évoque un réseau mais il serait utile de voir si il est opportun de créer une charte avec les valeurs et les aspects d'engagement.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 1.841,10 €

Budget alloué : 1.822 €

Projet 3 / Activité de sensibilisation à la mobilité douce

Le projet est pertinent. Il vise à réfléchir sur la mobilité dans le quartier.

Le conseil préconise au groupe porteur de faire attention à ne pas s'épuiser en démultipliant les projets et en surchargeant le planning. Pensez à la temporalité et à conserver l'énergie dans le groupe!

Conseils/remarques :

Des questions se posent quant à la location de vélos (10x6) qui représente un coût élevé et n'est pas pérenne. Le Conseil accepte ce poste budgétaire à la condition que le groupe trouve une alternative via l'achat en seconde main, la récup/réparation, l'emprunt aux voisins du quartier... Le groupe devra alors aussi trouver une solution de stockage (commune, maison des femmes, espace Kessel, autre, ...).

L'objectif étant ici de permettre l'apprentissage tout en le rendant pérenne, ce qui facilitera le passage à l'action des apprenants. Des associations peuvent aider à trouver et réparer des vélos d'occasion : ateliers de la Rue Voot, Cyclo, Repair café vélo.

Décision :

Le projet est accepté sous conditions

Budget demandé : 2 410 €

Budget alloué : 2 410 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 14.151,34 €

Total du subside octroyé par le Conseil : 13 699 €

Quartier Durable Citoyen Meet-U Alternatif

Projet 1 / projet collectif articulé autour d'un potager, d'une cuisine partagée, d'une pergola, de jeux ludiques et de workshops pour les habitants du quartier

La dynamique de groupe semble collective, participative et ouverte au quartier. Des efforts de communication ont déjà été faits pour faire connaître le groupe dans le quartier. Le conseil salue la volonté du groupe de lancer un défi pareil dans un contexte tel que celui d'une occupation temporaire. La dimension intergénérationnelle est également un plus, de même que la recherche de matériel de seconde main.

Le Conseil invite le quartier à se questionner dès maintenant sur l'inclusion des futurs habitants du quartier dans la dynamique. L'accueil des nouveaux dans un groupe est souvent un challenge dans les groupes. Au niveau des ressources humaines, le groupe a une taille suffisante pour démarrer le projet, il est néanmoins important de veiller à la question de l'élargissement du groupe pour garantir la pérennité du projet sur le long terme. Le planning proposé semble un peu optimiste, le groupe est invité à retravailler celui-ci à l'aide d'un coach.

Le conseil se questionne sur le financement de la pergola et sur la pérennité d'une telle installation dans le temps (au vu de l'arrivée des travaux) : ce module serait-il démontable et remontable à un autre endroit ?

Conseils/remarques :

Le conseil invite le groupe à renforcer les partenariats avec des acteurs du quartier, travailler à mieux identifier comment et où les modules et investissements pourraient être déplacés dans le cas où il ne serait pas possible de poursuivre les activités sur le site mais également identifier de quelle manière garantir une transmission des informations pour toutes les activités et actions de formations et sensibilisation prévues dans le projet (ateliers, etc.).

Au vu du caractère incertain de la possibilité de laisser la pergola sur le site au même endroit, le conseil revoie le budget et attribue le montant pour financer une tonnelle solide, chapiteau. Après rénovation de See-U, le groupe pourra refaire une demande afin de développer une structure pérenne.

Décision :

Le projet est accepté

Certains postes ont été revus par le conseil. Voir le tableur budgétaire en annexe pour le détail.

Budget demandé : 13 809,89 €

Budget alloué : 9.166 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 13 809,89 €

Total du subside octroyé par le Conseil : 9.166 €

Quartier Durable Citoyen La Rive Durable

Le groupe semble ouvert, inclusif, utilise des outils d'intelligence collective, réfléchit à son avenir et à son fonctionnement, aux ressources disponibles dans le quartier, etc. avec de belles complémentarités au sein du groupe pilote.

Projet 1 / Clos Foliant

Le Conseil approuve ce projet utile et intéressant, surtout si le groupe arrive par la suite à lancer un projet de grand potager sur le terrain UCL/Commune. Le Conseil invite le groupe à se questionner sur les raisons de l'abandon des bacs et à soumettre à la commune le projet d'élargissement (compost, citerne, autres bacs). Concernant la pérennisation du projet il peut être intéressant de mener une collaboration avec la Grainothèque et/ou apprendre à récolter les graines, bouturer les plantes, etc.

Conseils/remarques :

Le Conseil invite toutefois le groupe à préciser le budget (développer et justifier certains postes), à travailler sur l'engagement du quartier, à la redynamisation du projet bacs et développer une collaboration avec la grainothèque.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 703,93 €

Budget alloué : 704 €

Projet 2 / Ateliers et animations

Le Conseil salue ce projet aux ambitions inspirantes et réalistes. Concernant la mobilisation, le groupe est invité à multiplier les rencontres (en dehors de la fête de septembre). Le planning devra être précisé et étoffé avec un rythme pour les ateliers qui devra être défini. L'idée du prix conscient est intéressante. Il faut aussi réfléchir à comment impliquer les habitants à proposer davantage d'activités pour ne pas épuiser le groupe pilote.

Conseils/remarques :

Le budget demandé est raisonnable par rapport à l'ampleur du projet.

Le Conseil invite toutefois le groupe à préciser le budget (développer et justifier certains postes).

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 995 €

Budget alloué : 995 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 1.698,93 €

Total du subside octroyé par le Conseil : 1.699 €

Quartier Durable Citoyen A ma zone

La dynamique citoyenne semble collective et ouverte à tous les acteurs du quartier.

Le groupe est invité à se mettre en réseau avec le Quartier Durable Meet U et Atoma pour certains achats du projet cuisine (stérilisateur etc.). Cela permettrait de négocier des prix, mais aussi se mettre en réseau pour éventuellement mutualiser certains outils/ équipements. En ce qui concerne le projet végétalisation/ outillothèque, le groupe est invité à se mettre en lien avec le QDC Les Griottes (Uccle) qui a été subsidié en 2020 pour la mise en place d'une outillothèque d'outils de jardins ainsi qu'avec le QDC Vieux Sainte-Anne (projet serre) et le QDC Messidor (projet pépinière de quartier) pour bénéficier de leur expertise.

Projet 1 / Cuisine collective

Le Conseil est favorable au projet mais invite le groupe à développer d'avantage la réflexion autour du développement de celui-ci. Le Conseil attire l'attention du groupe sur l'importance de ne pas négliger les questions d'hygiène pour la cuisine et les ateliers de transformation.

Conseils/remarques :

Le Conseil demande au groupe de se renseigner, avec l'aide du coach si nécessaire, auprès de l'AFSCA sur les règles à respecter en matière de transformation et conditionnement ainsi que de vente d'aliments et à en tenir compte lors de la mise en œuvre du projet.

Le Conseil invite le groupe à développer l'expertise en matière de transformation au sein du groupe ou à s'associer à des partenaires pouvant l'apporter et à préciser à qui va bénéficier le fruit de ces transformations.

Le budget demandé pour les bocaux est revu à la baisse par le Conseil. Le budget accordé est destiné à assurer les frais de départ. Le Conseil estime que le groupe doit ensuite envisager un système de consignes pour les bocaux.

Le Conseil invite également le groupe à développer la mixité culturelle au niveau des préparation/transformation (cuisines du monde), ceci afin de favoriser l'implication de tous les habitants du quartier.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 2.607 €

Budget alloué : 2.333 €

Projet 2 / Centre de végétalisation et de protection de la biodiversité

Le Conseil salue les intentions et ambitions du projet (végétalisation au maximum des espaces publics) mais estime que celui-ci devrait être mieux réfléchi au niveau d'objectifs chiffrés, des besoins et possibilités du quartier de profiter de celui-ci, etc. Le Conseil invite le groupe à renforcer le portage afin de permettre une récurrence des activités et à d'avantage pousser ses recherches en termes de matériaux, récup, etc. Il est également conseillé de veiller à la sécurisation de la réserve à outils (abris de jardin) pour éviter le vandalisme.

Conseils/remarques :

Le Conseil invite le quartier à réfléchir la question du vandalisme (ex : de la serre) qui peut être évité par l'occupation/ présence.

Le Conseil encourage le quartier à persévérer dans la voie de l'ouverture au quartier et de l'accessibilité à tous.

Le quartier est invité à se mettre en contact avec le QDC Messidor afin de profiter de leur expérience. Pour l'achat de plantes, le groupe est invité à favoriser des entreprises d'économie sociales (ex : Nos Pilifs) et à penser aux bourses aux plantes pour l'approvisionnement en plantes.

Pour la serre, le Conseil encourage le groupe à envisager un achat en seconde main d'une serre de qualité. Plusieurs postes ont été revu à la baisse pour l'outillage.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 8.433 €

Budget alloué : 7.981 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 11.040 €

*Total du subside octroyé par le Conseil : **10.314 €***

Quartier Durable Citoyen Les Anjoués - Le Bon Pasteur Quartier Durable

Le conseil salue la persévérance du groupe qui a été soutenu à plusieurs reprises par Bruxelles Environnement pour de nombreux projets environnementaux. La diversité des projets proposés et la belle évolution du projet concernant l'ouverture, la communication en dehors de la communauté est à souligner. Les projets sont cohérents, ils semblent avoir été bien réfléchis en termes de développement et fonctionnement

Projet 1 / Les potagistes

Le projet semble ouvert et pouvoir bénéficier à tous ceux qui souhaitent s'y impliquer. Le projet est dans l'ensemble cohérent et permettra notamment de mieux communiquer vers les usagers et l'extérieur du site. La réflexion sur l'eau est intéressante et le conseil invite le quartier à poursuivre le travail d'identification de la faisabilité du projet puisque cela serait une réelle plus-value à la démarche.

Conseils/remarques :

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 2.570 €

Budget alloué : 2.570 €

Projet 2 / La Basse-cour

Le projet semble pouvoir permettre une belle évolution du poulailler existant et de créer de nouvelles synergies avec ce qui existe déjà sur le site (p.ex. des canards coureurs pour s'occuper des limaces des potagers). Le budget détaillé montre une réelle réflexion sur les besoins pour le lancement et l'entretien de la 'basse-cour'. Il reste néanmoins la question de la pérennité financière sur le long terme à travailler, idéalement à l'aide du coach.

Conseils/remarques :

Le conseil revoit le budget lié à la nourriture pour pousser le groupe dans une réflexion sur la pérennité du projet. De plus les œufs ne bénéficient pas à l'ensemble des habitants du quartier. Le conseil applique donc ce qui a été appliqué dans d'autres cas : un budget de lancement mais les personnes bénéficiant des œufs doivent également contribuer à l'alimentation des poules/ etc. Des membres du conseil questionnent sur la possibilité de laisser les poules à proximité du compost (poules compostières) et à leur donner à manger des déchets/ coquilles d'œufs.

Décision :

Le projet est accepté

Certains postes budgétaires ont été revus par le conseil. Voir le tableur budgétaire en annexe pour le détail.

Budget demandé : 2.152 €

Budget alloué : 2.037 €

Projet 3 /Partagez les tous !

Le projet est fort intéressant et permettra une plus grande ouverture du lieu ainsi qu'une plus grande visibilité des nombreux projets sur le site. Les différentes actions et projets mentionnés (compost, mutualisation, etc.) dans le dossier semble cohérent et complémentaires des infrastructures existantes (comme par exemple compost en lien avec le potager, le déshydrateur en lien avec les pommes et les fruits disponible sur site...).

Conseils/remarques :

Le conseil invite le groupe à travailler sur les questions liées aux prêts / outillothèque notamment sur les questions de responsabilités, entretiens, gestions, etc. Il sera également recommandé que ce matériel puisse être prêté au QDC Prenons le temps qui est juste à côté et qui veut développer des ateliers dans le même esprit.

Le groupe est invité à tester quel créneau horaire fonctionne le mieux pour les ateliers vélo (permanence compost, pendant les travaux Frat...)

De manière générale, le conseil recommande de se mettre en lien avec d'autres initiatives locales pour se renforcer et échanger des ressources/ matériel. Le QDC Prenons le temps se lance également dans la mise en place d'un atelier et des synergies pourraient se développer entre les deux initiatives.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 4897 €

Budget alloué : 4892 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 9.499 €

*Total du subside octroyé par le Conseil : **9.499 €***

Quartier Durable Citoyen Les épiphytes d'ATOMA

La dynamique de groupe semble collective et ouverte à tous les habitants souhaitant s'y impliquer. Le groupe pilote regroupe de nombreuses compétences, ce qui est un réel atout pour le projet. Les projets imaginés sont forts intéressants et cohérents les uns avec les autres. Cependant le groupe doit veiller à ne pas se surcharger : un grand nombre d'activités et de projets sont prévus alors que le groupe porteur ne compte que peu de personnes.

Projet 1 / Four à pain

Le projet semble ouvert à tous les habitants du quartier. Cependant afin qu'il le soit réellement il y a un enjeu de communication qui ne semble pas avoir été approfondi dans le projet. Il est intéressant de voir que les deux personnes impliquées dans ce projet suivent actuellement une formation autour du pain et que la construction du four a été minutieusement réfléchi. Néanmoins, les ressources humaines à disposition du projet semblent trop peu suffisantes que pour garantir une ouverture régulière et la mise en place de nombreuses activités telles que prévues dans le planning. Des expériences de fours à pain comme au parc Duden (du pain et des liens), ont démontré qu'il faut une grande équipe (coordination, maitre feu, gestion du bois, communication vers le quartier, gestion des inscriptions, etc.). Le planning du projet n'est pas réaliste et ne tient pas en compte les délais de l'appel à projets et de l'éventuel déblocage du subside.

Conseils/remarques :

Comme tout projet qui touche à la transformation d'aliments, le groupe porteur est invité à prendre connaissance de la réglementation ASFCA et à en tenir compte dans la mise en place des installations. La vente de pain est interdite car elle n'entre pas dans le cadre d'un projet citoyen. Le conseil rappelle que la vente est soumise à une réglementation et taxation spécifique. Le groupe est invité, si besoin avec à l'aide du coach, à travailler sur la communication et à constituer une plus grande équipe de portage du projet afin d'assurer la réalisation de toutes les activités mentionnées dans la proposition de projet.

L'utilisation du four doit être réfléchi afin que celle-ci soit collective et conviviale (ex : cuisson de pizzas, autres aliments). Si le four est utilisé à des fins professionnelles, il y a lieu de travailler avec l'aide du coach à un cadrage. Le groupe est par ailleurs invité à réfléchir à des aspects logistiques et très pratiques comme l'assurance, les frais d'utilisation, etc.

Le Conseil a décidé de réduire le budget demandé pour la balance car estime qu'une balance d'une telle précision n'est pas indispensable au projet citoyen.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 3.612 €

Budget alloué : 3.400 €

Projet 2 / Levurothèque

Le projet est original et fort intéressant et pourrait être un précurseur d'autres initiatives similaires. Le projet se veut ouvert à tous. Il n'est pas facile de comprendre comment le groupe compte mobiliser les habitants sur le long terme et quel sera l'impact pour le quartier (si le projet émane d'une demande du quartier).

Conseils/remarques :

À ce stade, le projet ne semble pas répondre aux critères d'un projet quartiers durables citoyens car l'impact direct sur le quartier n'est pas justifié, l'implication citoyenne et les partenariats ne sont pas assez forts, le projet ne repose pas forcément sur un diagnostic de quartier et la pérennisation n'est pas forcément garantie et réfléchi. Le Conseil invite le groupe à davantage travailler le lien avec le quartier, renforcer le groupe pilote, à développer un lien plus fort avec le projet de four à pain et redemander un financement lors d'un prochain Budget Participatif des Quartiers Durables Citoyens.

Décision :

Le projet ne peut être soutenu

Budget demandé : 1.440,70 €

Budget alloué : 0 €

Projet 3 / Atelier bidouille

Le projet se veut ouvert à tous les habitants du quartier souhaitant s'y impliquer ou prendre part à des activités, cependant le groupe n'a pas explicité comment il compte assurer cette ouverture et permettre aux habitants de s'impliquer dans l'apprentissage et la gestion des ateliers de réparation et non seulement être "bénéficiaires d'un service". Les objectifs du projet ne sont pas clairs, puisque dans la description du projet il est écrit que l'accent sera mis sur le processus et pas le résultat et qu'il s'agit plus d'un projet expérimental de recherche *low tech* que la mise en place d'un lieu de type Repair Café. Dans ce sens, le budget porte à confusion.

Conseils/remarques :

À ce stade, le projet ne semble pas répondre aux critères d'un projet quartiers durables citoyens car l'impact direct sur le quartier et ses besoins n'est pas justifié, l'implication citoyenne n'est pas suffisamment précise, les objectifs du projets ne sont pas clairs (est-ce un projet expérimental de recherche *low tech* ou un lieu tel qu'un Repair Café ?), le groupe porteur ne semble pas suffisant pour les ambitions du projet et en assurer la pérennisation, les partenariats ne sont pour l'instant pas assez solides.

Décision :

Le projet ne peut être soutenu

Budget demandé : 3.463 €

Budget alloué : 0 €

Projet 4 / Permaculture

Le projet se veut ouvert à tout le monde. Cependant ce n'est pas très explicite de quelle manière le groupe compte impliquer les riverains. On perçoit, à la lecture du dossier, une ouverture à l'échelle régionale plus que locale. Le projet, tel qu'explicité, ne rentre pas dans le cadre de l'appel à projets Quartier Durable. Il s'agit d'un cycle de formation, plus que d'un projet pour et par les habitants d'un quartier. Par contre, le volet "laboratoire de quartier" semble fort intéressant et mérite d'être creusé. Le projet pourrait, si mieux développé, faire naître une initiative inspirante, qui implique les habitants. Cependant, à ce stade, le projet n'est pas assez clair et mérite davantage de travail à l'aide du coach.

Pour le projet de laboratoire, le conseil, invite le groupe à prendre contact, à l'aide du coach, avec le Centre d'écologie urbaine afin de sonder si d'autres projets de cette sorte ont vu le jour et apprendre de ces expériences.

Conseils/remarques :

Le Conseil estime que le projet tel qu'imaginé actuellement (cycle de formation à la permaculture de 72h destiné à des personnes qui ne sont pas forcément du quartier) ne répond pas aux critères d'un projet Quartier Durable Citoyen. Le Conseil invite le groupe à commencer par des séances d'initiation avec des personnes du groupe pouvant partager leurs expériences avec des habitants du quartier.

Décision :

Le projet ne peut être soutenu

Budget demandé : 3.143 €

Budget alloué : 0 €

Projet 5 / Café Atoma

Le projet de cantine est une belle opportunité pour ouvrir le lieu sur le quartier. L'initiative peut permettre une plus grande visibilité de l'ensemble des projets du groupe et pourrait être une excellente vitrine, également pour mobiliser de nouvelles forces. Cependant le Conseil remarque que l'équipe de portage est à ce stade composée de trop peu de personnes pour un projet de cantine. D'autres expériences QDC nous ont démontré qu'il faut des équipes solides et de grandes tailles pour mener à bien ce type de projet sur le long terme. Les partenaires identifiés ne sont pas des acteurs du quartier, or dans le quartier ils se trouvent de nombreuses épiceries et magasins qui pourraient jouer un rôle et faciliter l'interaction avec les habitants du quartier.

Conseils/remarques :

Le groupe est invité, si besoin à l'aide du coach, à constituer une plus grande équipe de portage du projet, consolider des partenariats afin d'assurer la réalisation de toutes les activités mentionnées dans la proposition de projet et à entamer les démarches pour l'obtention des autorisations nécessaires. Comme tout projet qui touche à la transformation d'aliments, le groupe porteur devra prendre connaissance de la réglementation AFSCA et en tenir compte dans la mise en place des installations. La vente de produits sans autorisation préalable est interdite.

Si le budget prévu pour les cloisons n'est pas indispensable au bon déroulement du projet, il doit être utilisé pour la mise aux normes AFSCA si besoin.

Le Conseil prévoit un budget de 250 euros pour la visite des pompiers et rajoute un poste « impressions » à la place de l'imprimante qui est une dépense non éligible.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 3.391 €

Budget alloué : 3.691 €

Total du subsidé demandé pour l'ensemble des projets : 15.049,70 €

Total du subsidé octroyé par le Conseil : 7.091 €

Quartier Durable Citoyen Sous les palmiers d'Éléonore

La dynamique citoyenne semble collective et ouverte à tous les acteurs du quartier et le groupe pilote semble avoir une dimension participative. Le conseil félicite le travail de tissage de liens au sein du quartier entre Fedasil et les habitants.

Projet 1 / Renaissance Verte

Le Conseil salue les ambitions du projet qui cherche à renforcer le lien social, vise une collaboration concrète et étroite avec Fedasil et la biodiversité. Cependant, une série d'éléments restent flous à la lecture du dossier. Le groupe devrait se renforcer pour gérer ces projets. La commune devrait aussi être sollicitée pour aider le QDC dans l'aménagement des pieds d'arbres et éventuellement aussi pour la mise à disposition d'un local. Le projet être davantage participatif dans l'aspect mise en place/ construction du projet.

Conseils/remarques :

Le Conseil invite le groupe à travailler davantage le côté participatif du projet et envisager du matériel de récupération (ex : give-box, serre).

Le budget est revu à la baisse pour une série de postes (ex : catering, communication, abri de jardin) et augmenté pour la serre afin que le groupe investisse dans une serre de meilleure qualité.

Décision :

Le projet est accepté

Budget demandé : 6.850 €

Budget alloué : 6.730 €

Total du subside demandé pour l'ensemble des projets : 6.850 €

*Total du subside octroyé par le Conseil : **6.730 €***